

Fiche d'information concernant la demande d'utilisation :

Étude du phénomène de libération par les polynucléaires neutrophiles de fibres d'ADN et de protéines pour piéger des micro-organismes pathogènes.

Madame, Monsieur,

Ce document vous informe d'une demande d'utilisation à des fins scientifiques d'échantillons collectés dans le cadre de la cohorte COSIPOP. Cette demande émane du groupe dirigé par Mme Friederike Jonsson au sein de l'unité « Anticorps en thérapie et pathologie », de l'Institut Pasteur. La recherche est financée par l'Institut Pasteur et par la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM).

Quel est le contexte scientifique de cette demande ?

Les polynucléaires neutrophiles sont les cellules les plus abondantes du corps humain. Ils constituent la première ligne de défense de l'organisme en cas d'infection. En quelques heures, ces cellules libèrent des granules contenant des molécules antimicrobiennes. Un autre mode d'action, dénommé "nétose", est bien moins connu. Il s'agit de la libération de fibres composées d'ADN et de protéines afin de piéger les micro-organismes. Ce mécanisme est très original car il utilise les molécules d'ADN non pas pour leur fonction essentielle, c'est-à-dire comme support de l'information génétique, mais pour leurs propriétés mécaniques, c'est-à-dire leur capacité à former des filaments.

Quel est l'objectif de cette demande ?

L'objectif est de décrire le processus se produisant en cas d'infection dénommé nétose au cours duquel de l'ADN est libéré à l'extérieur des cellules. Il s'agit en particulier d'identifier la provenance de cet ADN (noyau ou mitochondries cellulaires ou micro-organismes).

Quelles données personnelles et quels échantillons collectés auprès des participants sont utilisées et quelles analyses sont effectuées sur les échantillons dans le cadre de cette demande ?

Cette demande nécessite l'utilisation d'échantillons collectés à une ou plusieurs reprises chez au maximum 20 personnes. Ces personnes doivent être âgés de 65 ans au maximum. Elles ne doivent pas avoir d'infection, de maladie inflammatoire chronique ou auto-immune ou de cancer. Elles ne doivent pas prendre de traitement au long cours par anti-inflammatoires, corticoïdes ou immunomodulateurs.

La demande ne nécessite de transmettre les données personnelles suivantes : âge et sexe, en plus d'un code d'indentification utilisé en remplacement des nom et prénoms pour identifier les échantillons sanguins

La demande nécessite d'analyser des échantillons de sang d'un volume maximal 17 ml. L'équipe de recherche stimule les polynucléaires neutrophiles issus du sang à l'aide de molécules immunogènes. Puis elle quantifie le phénomène de nétose et analyse la composition des filaments. Aucune analyse des caractéristiques génétiques personnelles n'est effectuée. Les données résultant des analyses sont considérées par la réglementation comme des données à caractère personnel.

La durée de conservation des données sera de 5 ans à partir de la date du premier transfert d'échantillon. En cas de publication des résultats sous la forme d'article scientifique ou de brevet (confère paragraphe ci-dessous concernant l'état d'avancement), les données seront conservées pendant une durée additionnelle de 2 ans maximum.

Comment serez-vous informé(e) s de l'état d'avancement et des résultats issus des analyses ?

Vous serez informé (e) de l'état d'avancement de la recherche et des résultats issus des analyses *via* la page internet accessible par le lien suivant :

<https://research.pasteur.fr/project/etude-du-phenomene-de-liberation-par-les-polynucleaires-neutrophiles-de-fibres-dadn-et-de-protéines-netosis>.

Quels sont les bénéfices attendus ?

Les bénéfices attendus sont d'améliorer des connaissances dans le domaine de l'immunologie.

Comment la demande est-elle encadrée sur le plan réglementaire ?

L'Institut Pasteur traite vos données en qualité de responsable de traitement sur la base de sa mission d'intérêt public (article 4 1° e) du RGPD) et est autorisé à traiter vos données de santé car cela est nécessaire à des fins de recherche scientifique (article 9 2° j) du RGPD).

Cette recherche est conforme à la méthodologie de référence (MR004) issue de la délibération 2018-155 de la CNIL du 3 mai 2018. Une analyse d'impact sur la protection des données a conclu à l'absence de risques élevés. Ces éléments de conformité de la recherche sont reportés dans son inscription sur le registre des traitements de l'Institut Pasteur.

Quels sont vos droits concernant le traitement de vos données à caractère personnel et de vos échantillons au cours de la recherche et comment exercer ces droits?

Vous pouvez exercer les droits suivants sur les données qui vous concernent :

- Le droit de demander des informations sur le traitement de vos données et en demander copie (droit accès)
- Le droit de demander la rectification des données qui vous concernent si celles-ci sont inexactes ou incomplètes
- Le droit de vous opposer au traitement de vos données à des fins de recherche scientifique, à tout moment et sans avoir à justifier votre décision. Si vous vous opposez au traitement de vos données, vous pouvez demander l'effacement de vos données déjà collectées lorsque ces données ne sont plus nécessaires. Cependant, certaines données préalablement collectées ne pourront pas être effacées si leur suppression est susceptible de rendre impossible ou de compromettre gravement la réalisation de l'objectif de l'étude ou de satisfaire une obligation légale.

Pour exercer vos droits, contactez par courriel l'équipe investigatrice de la cohorte COSIPOP à cosipop@pasteur.fr ou le délégué à la protection des données de l'Institut Pasteur à dpo@pasteur.fr. En cas d'absence de réponse dans un délai d'un mois ou de contestation de celle-ci, vous disposez du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) dont les coordonnées utiles sont disponibles sur [www.http://www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)